



# חג החנוכה

Cette année, la fête de Hanouka est célébrée du mercredi 27 novembre au soir au jeudi 5 décembre 2013



## Célébration de Hanouka



Hanoukkah ou Hanouka, aussi appelée « Fête des lumières » commémore la victoire du peuple juif sur la domination grecque et la résistance à l'opresseur idéologique. Hanouka est une fête symbolique, symbole de la volonté de préserver envers et contre tout son appartenance et son héritage religieux. Cette résistance spirituelle est accompagnée du miracle de la fiole d'huile ayant permis aux sages d'allumer la Menorah du Temple pendant huit jours, alors que la quantité d'huile ne pouvait suffire que pour un seul jour.

Hanouka étant la fête des Lumières, il convient d'allumer une bougie le soir de chacun des huit jours de fête et de la disposer sur le traditionnel chandelier à 9 branches. Pour respecter les traditions, l'allumage est réalisé une demi-heure avant le coucher du soleil à partir d'une mèche de laine et d'huile d'olive. Chacune des 8 bougies ayant sa signification, on retrouve de la première à la huitième : la Hanoukia, la lumière, le miracle, Shabbat, l'héroïsme, la langue hébraïque, la solidarité, la paix. Hanouka est aussi l'occasion d'offrir aux enfants de l'argent ainsi qu'une toupie à quatre côtés à l'issue d'un repas où l'on consomme des plats frits à l'huile d'olive : beignets à la pomme de terre, à la confiture.

Pour diffuser le miracle de Hanouka, on allume les bougies devant une fenêtre donnant sur la rue ou bien sur le pas de la porte, face à la Mézouza. Si ce n'est pas possible, le meilleur endroit pour disposer la Ménorah est à la porte de la salle de séjour, face à la Mézouza, ou à une autre porte de la maison.

## Les pirates juifs des Caraïbes

*Christophe Colomb suite :*

*Cette fascinante saga, qui se lit comme un roman d'aventures et fut un best-seller aux États-Unis, raconte pour la toute première fois la fabuleuse histoire de ces Juifs expulsés d'Espagne et du Portugal qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, parvinrent à s'embarquer avec les grands explorateurs pour gagner clandestinement le Nouveau Monde et y devenir de redoutables pirates !*

*À bord de leurs navires, appelés La Reine Esther ou Le Prophète Samuel, ces aventuriers et leurs enfants – qui continuent de pratiquer leur judaïsme en secret – sèment partout la terreur parmi les galions espagnols. Continuellement persécutés, ils trouvent finalement refuge en Jamaïque, « l'île aux hérétiques », où Christophe Colomb et sa famille offrent asile aux Juifs poursuivis par l'Inquisition...*

*Entre chasses au trésor, conquête des Amériques et récits d'espionnage, on découvrira dans ces pages une foule de personnages hauts en couleur, comme l'extraordinaire rabbin-pirate Samuel Palache, qui monte encore à l'abordage à 60 ans passés et fonde la première communauté juive d'Amsterdam. Ou les frères Moïse et Abraham Cohen Henriques, deux corsaires partis à la recherche de la mythique mine d'or de Christophe Colomb. On y croise aussi la flamboyante figure d'Antonio-Abraham Carjaval, l'agent secret de Cromwell ; ou encore Sinan, commandant de la flotte de Barberousse en Méditerranée et ennemi juré de Charles Quint.*

*Salué par la presse américaine comme « une lecture incontournable pour les amateurs de pirates comme pour les passionnés d'histoire » et comme « un guide magnifique à travers une période sombre et fascinante de l'histoire juive », cet essai passionnant lève le voile sur les tribulations et les exploits – jusque-là méconnus – des pirates juifs des Caraïbes.*

*Une génération épaise de liberté, qui contribuera à l'émancipation des Juifs, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Monde.*

*Historien et journaliste, Edward Kritzler fut l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire de la Jamaïque, à laquelle il consacra des centaines d'articles. Il est mort le 20 septembre 2010, deux ans après l'immense succès de librairie rencontré par ce livre sur lequel il travailla de nombreuses années.*

**« Les pirates juifs des Caraïbes : l'incroyable histoire des protégés de Christophe Colomb »**  
de Edward Krizler



## SOMMAIRE

1. Hanouka, présentation
2. Les pirates juifs des Caraïbes, l'incroyable histoire des protégés de Christophe Colomb
3. Recette des beignets
4. & 5. Hanouka, le sens de la fête
7. & 8. La spoliation des Juifs, une politique d'Etat
10. Voyage en terres connues
11. & 12. Kiddouch ha-Chem, sanctification du Nom divin
13. La gestion de l'eau en Israël
15. Commémoration de la Journée nationale du 21 juillet 2013 à Troyes
17. A Troyes, il y a 71 ans et 18 Justes dans l'Aube
18. Nos chers disparus
19. Des Imams à Varsovie
20. Une semaine à Troyes avec les grandes figures séfarades (Caravane culturelle), 1<sup>er</sup> au 8 déc. 2013

**La Hanoukkia,** ce chandelier à huit branches (plus une branche particulière la *chammach*, servant à allumer les huit autres) **allumé chaque nuit durant Hanouka**, est le symbole d'un miracle : celui d'une fiole d'huile d'olive pure trouvée dans le temple de Jérusalem, et qui permit à elle seule de tenir allumée une menorah pendant huit jours, après la libération du temple par les soldats juifs appelés Maccabées.



Dans un saladier, mettre la levure délayée dans un peu d'eau tiède, ajouter la farine, le lait (ou l'eau), les oeufs, l'huile, une pincée de sel, le sucre vanillé, le zeste de citron et le sucre. Laisser lever la pâte pendant 1 heure.

Préparer un bain de friture. Former des petits ronds (sur un plan de travail, étaler la pâte d'une épaisseur de 1,5 cm et avec un verre retourné, couper des ronds du diamètre de l'ouverture du verre) les déposer sur une serviette avec de la farine pour que les ronds de pâte ne collent pas. Laisser gonfler, les plonger dans le bain d'huile chaude jusqu'à ce qu'ils prennent la couleur dorée.

Les retirer et les égoutter. Dans une assiette profonde, mettre du sucre cristallisé, les rouler encore chaudes, les farcir de confiture avec une seringue de pâtisserie.



#### Ingrédients :

- 500 g de farine
- 1 verre de lait (ou d'eau)
- 2 oeufs
- 3 cuillères à soupe d'huile
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 zeste de citron
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 pot de confiture
- 40 g de levure de boulanger
- huile de friture
- sucre cristallisé.

Attention peut contenir du lait.

# Hanoucca



Temple

# Bougies

## LE SENS DE LA FÊTE



La popularité de la fête de Hanouka dans la communauté juive n'est pas simplement le fait de l'aspect festif de ces huit jours. C'est plutôt le renouvellement permanent d'un événement historique. En effet, Israël a été opprimé par Antiochus Épiphane, mais nombre de persécutions depuis ont frappé la communauté juive. Toutes n'ont pas connu la « happy end » de Hanouka, mais de toutes ses persécutions le peuple juif est ressorti vivant et le témoigne chaque année durant la fête des lumières. Dans la conscience juive, Hanouka semble être le symbole de la victoire des lumières sur les ténèbres.

À l'époque des Maccabées, c'était l'hellénisation qui frappait les Juifs. Mais déjà la communauté se trouvait divisée entre ceux que l'on appelait les Hassidim, les pieux, qui n'avaient de cesse de conserver les principes de la loi juive, et les juifs hellénisés, séduits par la culture grecque. Ces derniers seraient ceux que l'on appellerait aujourd'hui des « juifs assimilés » qui

ne peuvent concevoir leur épanouissement dans le cadre rigoureux de l'application des Mitsvoth. La conséquence de la prise du temple de Jérusalem par les armées gréco-syriennes est d'avoir renforcé la cohésion d'un peuple divisé autour des valeurs essentielles du judaïsme. Tous prirent conscience de la centralité du Temple de Jérusalem à la fois dans la vie religieuse et dans l'identité de cette communauté.

Hanouka nous rappelle que dans la détresse et l'oppression, le peuple juif a toujours su trouver les ressources pour s'unir et se battre dans une lutte autour de la défense d'intérêts communs. Le fait même que la hanoukkiah soit placée devant une fenêtre qui puisse être vue de l'extérieur témoigne de cette fierté que nous éprouvons aujourd'hui encore à témoigner de cette victoire et de notre existence.

Mais Hanouka, c'est aussi l'éclat des lumières au moment du solstice d'hiver. Ces bougies qui illuminent chaque foyer viennent conjurer la peur que pourraient nous inspirer les ténèbres. Qu'elles soient spirituelles ou plus réelles, le peuple juif affirme la victoire des lumières sur toutes les ténèbres qui l'entourent ou qui sont en son sein !

### Hanouka : un nouveau départ par le Rabbin Raymond Furth

Une des fêtes les plus populaires de notre calendrier religieux est certainement la fête de Hanouka. Il est rare de trouver un foyer juif où l'on n'allume pas dans l'allégresse les lumières de la Menorah. Cependant, si nous essayons de rechercher les textes

que la tradition consacre aux événements que célèbre la fête, nous risquons d'être fort déçus. Il existe un ouvrage, le livre des Maccabées, qui n'a pas été admis dans le canon biblique. Cet ouvrage, en grande partie rédigé en grec, relate l'épopée courageuse des Hasmonéens, le martyre de 'Hanna et de ses sept fils...

Quant au Talmud, il nous enseigne d'une part (*Yoma 29 a*) que la mise par écrit du miracle de Hanouka n'a pas été tolérée, d'autre part dans le traité *Shabath* (22 b) après nous avoir énoncé les différentes thèses sur l'allumage des lumières, on s'interroge sur Hanouka et l'on nous rapporte uniquement le miracle de l'huile et l'institution de la fête pour les générations. Nous devons par conséquent nous demander quel est le motif de ce silence sur les Hasmonéens.

Ramban (Nahmanide) dans son commentaire sur la Torah (*Genèse 49:10*) accuse les descendants de Mathatias d'une part de s'être approprié la royauté qui revenait de droit à un homme de la tribu de Juda et en particulier à un descendant de David, et de plus, d'avoir cumulé prêtrise et royauté. Nous savons par ailleurs que les Hasmonéens ont conclu une alliance avec Rome, ils ont donc oublié le particularisme d'Israël qui ne doit lier son sort avec celui d'aucune autre nation du monde et ne doit compter pour son existence que sur l'aide divine. Il est certes permis et même recommandé de nouer des liens d'amitié avec d'autres pays. La Judée a dû payer très cheremment cette alliance avec Rome au cours de l'histoire...

Hanna portant le deuil de ses sept fils  
Coll. Von Mittel Rhein, Hambourg



Cette révolte héroïque des Hasmonéens et des Juifs fidèles à la tradition que nous prenons pour modèle afin de nous inciter à lutter pour notre foi, et qui avait si bien commencé lorsque le danger était présent, a été suivie d'un laisser-aller décevant. Il a été également reproché aux descendants de Mathias de s'être laissé influencer par les Sadducéens. Ceux-ci rejettent l'enseignement de la tradition orale, car ils étaient sous l'influence de la culture hellénique et ne restaient rattachés vraiment au judaïsme que par le Temple. Il est d'ailleurs un fait notoire que les Sadducéens disparaissent avec la chute du deuxième Temple et que ce sont exclusivement les Pharisiens, les sages du Talmud qui ont résisté à la catastrophe et maintenu le peuple juif à travers un exil de près de vingt siècles.

Il apparaît ainsi clairement que le silence du Talmud est fort éloquent et se justifie par une critique profonde. De nos jours, comme jadis, lorsqu'on cesse de lutter pour une cause, on se laisse entraîner à des égarements néfastes. Un danger, un idéal compromis, suscite toujours le zèle, l'unanimité, l'union

parfaite pour défendre ce qui est en péril, celui-ci dissipé, toutes les haines et toutes les bassesses se manifestent à nouveau au grand jour. Il suffit que l'on décrète le pays menacé pour que l'unité nationale se fasse spontanément, mais la menace disparue, les conflits internes se font plus virulents que jamais. Ceci est une vérité de tous les temps et de tous les lieux. Si nous désirons pouvoir soutenir le jugement de l'histoire et maintenir aussi bien l'effort qui a été réalisé après la Deuxième Guerre mondiale que nos réalisations ultérieures, nous devons veiller à rester fidèles à la Torah, à la foi qui nous animait dans la lutte.

#### Commentaires sur le martyre de 'Hana

Le Talmud rapporte le martyre de 'Hana et de ses sept fils (Guittin 57 b) et le miracle de la lumière de Hanouka (Shabath 22 b). Il semble citer ces faits dans une perspective messianique. Hillel et Chamaï sont en controverse à propos des lumières, Chamaï prétend que l'on doit allumer huit lumières le premier jour, sept le deuxième... tandis que Hillel nous demande d'allumer en progressant : une lumière le premier jour, deux le deuxième... Un sage de Palestine dit que l'enseignement de Chamaï est lié aux soixante-dix sacrifices offerts en nombre décroissant (13-12...) au cours des solennités de Souccoth, tandis que Hillel se fonde sur la nécessité de l'effort pour monter en sainteté. À vrai dire, chacun situe la reconquête du Temple, sa purification et le triomphe de la Torah à un niveau différent. Pour Chamaï cette victoire conduit aux temps messianiques, époque où Israël sera le prêtre des soixante-dix nations dans le monde. Hillel, lui, ne pense pas que cette victoire soit si probante ; une victoire des hommes sur eux-mêmes sur leurs passions, leurs haines, leurs divisions au moment du danger n'est pas une preuve de grandeur. Certes, cette victoire mérite notre

admiration, mais elle doit être suivie nécessairement d'une seconde victoire bien plus valable, obtenue par chaque homme sur lui-même en temps de paix, d'abondance et de sécurité.

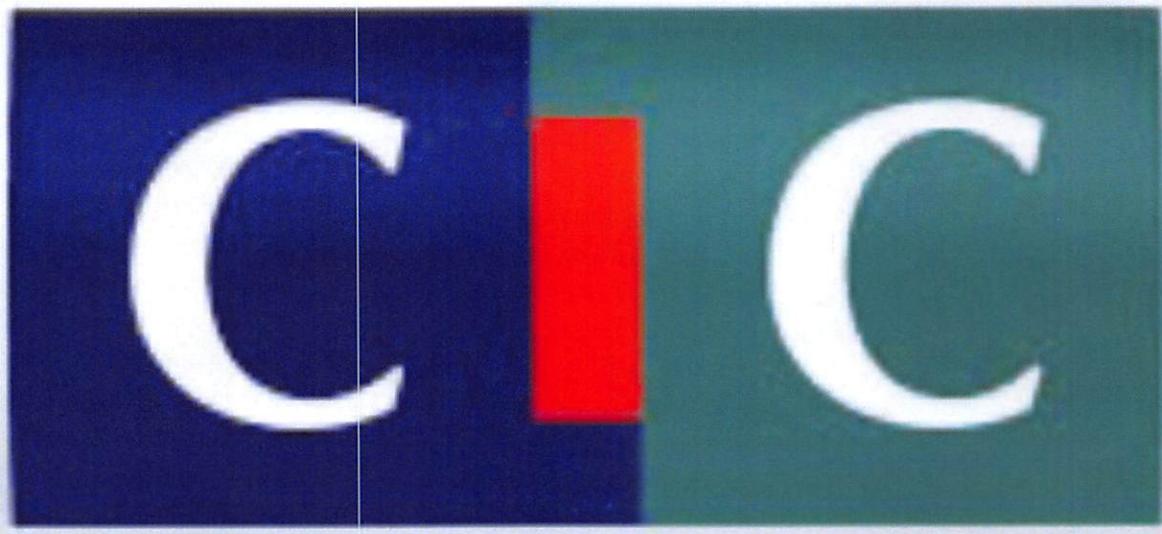
A Hanouka commence une nouvelle lutte, Hanouka n'est pas une fin, mais un nouveau départ.

Maintes fois après les conflits, on a fait taire les haines et conclu des traités de paix. Notre génération a vécu ces faits et elle assiste à une transformation totale du monde. Des pays produisent des biens en si grande quantité qu'ils ne peuvent les absorber eux-mêmes. Il serait louable de s'acheminer vers une entraide, une fraternité universelle qui balayerait les conflits destructeurs de l'humanité et des valeurs humaines. Ce serait réaliser la sentence sur laquelle Hillel s'appuie, atteignant la paix universelle l'humanité aurait préparé les temps messianiques que Chamaï envisageait.

Que chacun célèbre donc Hanouka dans la joie et l'enthousiasme et considère que le combat pour la foi et la Torah mené en temps de guerre par les Hasmonéens doit être poursuivi aujourd'hui alors que tout semble paisible, car cette quiétude nous ensorcelle pour nous ravir ce pour quoi nous avons lutté.

Source :

bulletin des communautés d'Alsace



CIC Banque Privée  
105 avenue Michel Baroin  
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS  
Tél : 03 25 83 14 30

Agence de TROYES  
39 rue Paul Dubois  
10000 TROYES  
Tél : 03 25 45 05 80

**MERSEA**  
—DEAD SEA—  
L'UNIQUE Concentration des Eaux de la Mer Morte

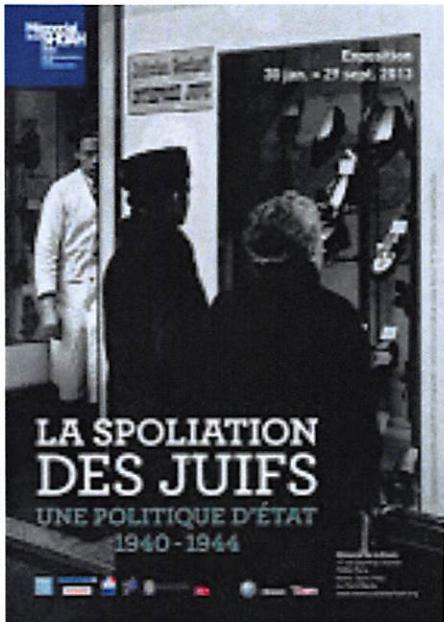


**-417**  
DEAD SEA COSMETICS



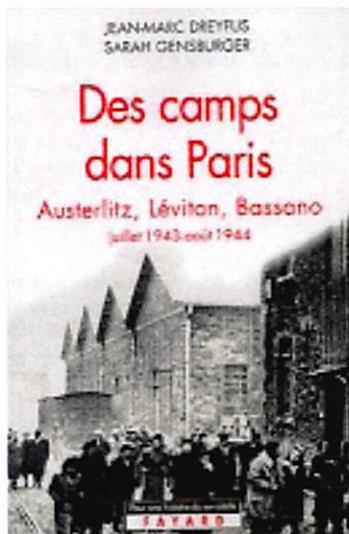
**Cosmétiques de la Mer morte**  
« Israël »  
en vente chez  
**Daniel et Nicole VIALLE**  
**EPERNAY**  
03 26 54 40 32  
Livraison sous 48 heures

## La spoliation des Juifs : une politique d'État (1940-1944)

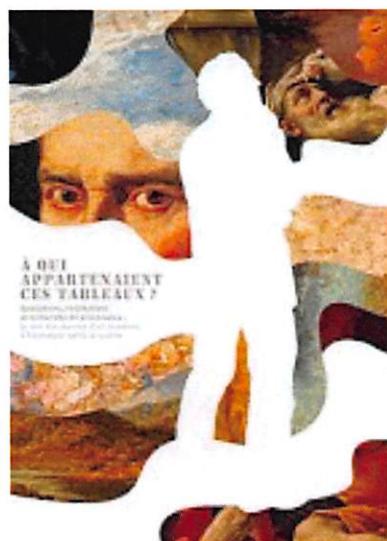


Le Mémorial de la Shoah présente l'exposition éponyme. Exemples historiques et photographies à l'appui, cette exposition révèle « les bases et les rouages de cette politique d'État » visant à la spoliation des Juifs, « en la réinscrivant dans le contexte de l'Europe nazie ».

Depuis quelques dizaines d'années, les travaux historiques se multiplient sur les spoliations des Juifs, et pas seulement de leurs biens culturels — peintures, sculptures, tapisseries, bibliothèques, etc., mais aussi leurs objets quotidiens utiles tels leurs ustensiles de cuisine les plus modestes.



En 2007, le Passage du Désir avait accueilli l'exposition *La spoliation des Juifs à Paris. Retour sur les lieux*. Situé au 85/87 rue du Faubourg Saint-Martin, ce Passage est l'ancien immeuble Lévitain « aryanisé » par les nazis : il a abrité, entre juillet 1943 et août 1944, un camp de travail dont les détenus, choisis parmi les internés du camp de Drancy, étaient contraints de trier, réparer, emballer, les meubles et les objets pillés par les nazis dans les appartements des familles juives de Paris. Faire mettre en caisse par des Juifs, dans un immeuble pris à un Juif, des objets venus d'appartements abandonnés par des juifs partis pour la plupart en camps d'extermination, faire ainsi disparaître toute trace de leur existence et en tirer profit au passage en envoyant ces objets en Allemagne : le lieu jouait son rôle dans la mise en œuvre d'un projet vaste, précis, à la logique implacable. Parce que l'enfermement des détenus dans l'immeuble a fait l'objet d'une organisation très discrète, le quartier n'en a pratiquement pas conservé le souvenir. Parce que, pour des raisons complexes, les détenus survivants ont très peu parlé après la guerre, l'histoire est restée longtemps méconnue ».



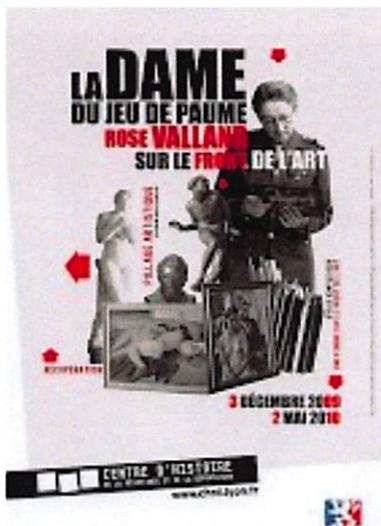
En 2008, le MAHJ accueillait l'exposition *À qui appartenaient ces tableaux ? Spoliations, restitutions et recherche de provenance : le sort des œuvres d'art revenues d'Allemagne après la guerre* conçue à l'initiative de la Direction des musées de France. Y étaient présentées « 53 œuvres (Pieter Claesz, Petrus Christus, Pieter de Hooch, Vouet, Courbet, Delacroix, Ingres, Monet, Manet, Cézanne, Degas, Matisse, Ernst...) en grande majorité issues des œuvres d'art dites « MNR » (d'après l'abréviation des inventaires intitulés « Musées nationaux récupération »), œuvres rendues à la France par l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale et confiées, au début des années 1950, à la garde des Musées de France, faute d'avoir retrouvé leurs légitimes propriétaires ». Cette exposition relatait « le processus des spoliations nazies durant la Seconde Guerre mondiale, leur condamnation par les Alliés dès 1943, les opérations de restitution massives engagées à l'issue du conflit, et les nouvelles mesures individuelles de restitution rendues possibles ces dix dernières années ».



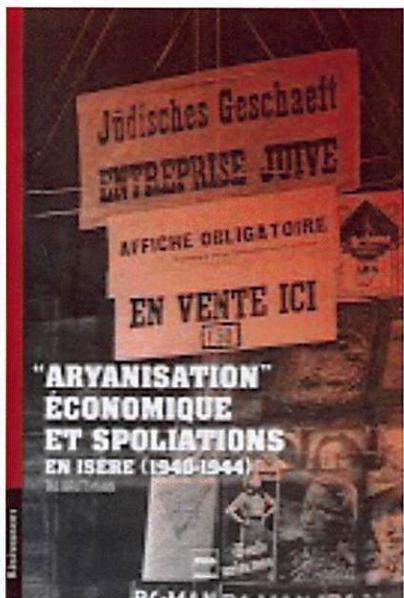
En 2009, l'exposition *Le Louvre pendant la guerre Regards photographiques 1938-1947* au Louvre montrait 56 photographies de la vie quotidienne en puissant dans le fonds du photographe Pierre Jahan acheté par le musée en 2005 et des documents provenant des archives allemandes. Le célèbre musée réquisitionné avait alors été transformé alors en zone de tri des biens confisqués aux Juifs.



En 2009-2010, au domaine de Chambord, l'exposition *1939-1945 Otages de guerre à Chambord* a rappelé le rôle de Chambord dans la protection de 1938 à 1949 des chefs-d'œuvre des musées français dont *La Joconde*.



En 2010, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) a présenté l'exposition intéressante *La dame du jeu de Paume, Rose Valland sur le front de l'art*. Attachée de conservation au musée du Jeu de Paume, Rose Valland a contribué à préserver des œuvres du patrimoine national convoitées par les nazis, a recueilli des informations sur celles pillées dans les collections de Juifs français. À la Libération, elle a été chargée de retrouver et a permis le rapatriement en France et la restitution aux ayants droit d'une partie de ces œuvres.



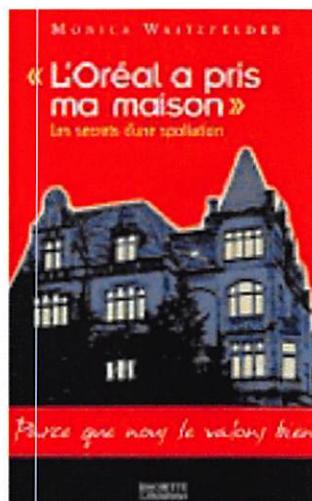
En 2011, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère a présenté l'exposition *Spoliés ! L'« aryanisation » économique en France 1940-1944* réunissant des documents d'archives : photographies de prospection, courriers, affiches de mise en vente, témoignages. Une synthèse du rapport (2010) sur les modalités et l'ampleur du processus antisémite et administratif « d'aryanisation » et de spoliations, dont les Juifs

ont été victimes à Grenoble, et plus généralement dans le département de l'Isère, et les restitutions ordonnées par la République.

En 2013, le Mémorial de la Shoah s'intéresse à la « politique d'exclusion économique contre les Juifs » dont les bases sont fixées par le régime nazi dès 1933. Cette exposition entend « éclairer tant les bases de cette politique d'État » et « ses rouages, en la réinscrivant dans le contexte de l'Europe nazie. Comprenant de nombreux documents d'archives originaux, provenant notamment des fonds des Archives nationales et départementales, elle met également en avant huit exemples de biens touchés dans le département de l'Isère et dans la Ville de Grenoble, venant illustrer le propos central ».

Curieusement, toutes ces expositions oublient que la France sous l'Occupation ne se limitait pas à la métropole, mais comprenaient aussi les départements d'outre-mer, les protectorats – Tunisie, Maroc —, etc. Bref, un empire colonial sur plusieurs continents où les statuts des Juifs se sont aussi appliqués, et avec vigueur. Citons notamment le cas de la famille de Max Guedj (1913-1945), héros méconnu de la France libre.

Par ailleurs, aucun commissaire de ces expositions ne dresse le parallèle entre cette politique de spoliation nazie et celle mise en œuvre dans des pays arabes, en Turquie, en Iran, dans la partie de Jérusalem conquise par la Transjordanie, etc., et ayant causé l'exil généralement forcé d'environ un million de Juifs de contrées où ils étaient parfois implantés depuis des millénaires.



L'exposition au Mémorial de la Shoah, un cas jugé pourtant en France et décrit par Monique Witzfelder dans son livre « *L'Oréal a pris ma maison* », l'immeuble dont a été spoliée la famille juive allemande Rosenfelder. Un bien situé à Karlsruhe et devenu temporairement le siège social de la firme de produits cosmétiques !

### Une « politique d'exclusion économique ».

« Dès la prise du pouvoir en 1933, les nazis jettent les bases de l'« aryanisation ». Ce néologisme de la LTI (Lingua tertii imperii, langue du III<sup>e</sup> Reich) désigne la politique de dépossession des entreprises appartenant aux Juifs (Arisierung, littéralement « aryanisation »).

Dès 1933, les « campagnes de boycott des entreprises appartenant aux Juifs et expropriations sauvages se multiplient avant qu'un dispositif législatif visant à déposséder les « entreprises juives » ne soit mis en place », explique Tal Bruttman, commissaire de l'exposition.

« S'insérant parmi les autres mesures législatives antisémites adoptées par l'Allemagne, cette politique » vise notamment à obliger les Juifs à quitter le territoire allemand.

Elle « s'est peu à peu diffusée à l'échelle de l'Europe, au gré de l'accroissement de l'influence du III<sup>e</sup> Reich, de ses alliances et de ses conquêtes. Elle arrive sur le territoire français, à la suite de la défaite » de juin 1940 : appliquée par l'occupant allemand nazi dans un premier temps, elle « est ensuite reprise par le régime de Vichy, qui la fait sienne à compter de l'été 1941 ».

Et Tal Bruttman ajoute : « Cette politique est expérimentée dans les territoires occupés et adoptée par les régimes alliés au Reich. L'État français en intègre les principes dans le cadre de sa politique antisémite. Appelée « aryanisation » économique, cette politique d'État a pour but la spoliation systématique des entreprises, des commerces et des biens appartenant aux Juifs sur l'ensemble du territoire français en vue « d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale » (loi du 22 juillet 1941).

En « France et plus largement en Europe, les spoliations furent un rouage essentiel du processus d'exclusion des Juifs, qui facilita ensuite la mise en œuvre de la « Solution finale de la question juive ». La spoliation systématique des entreprises et des biens appartenant aux Juifs est engagée dès 1941 sur l'ensemble du territoire français. De l'identification des Juifs et de leurs biens jusqu'à l'« aryanisation » de ces derniers par la vente ou la liquidation, c'est un processus administratif efficace basé sur un arsenal législatif légal, qui se met en place en France, impliquant non seulement un nombre important d'administrations, mais également de larges pans de la société ».

Sous la direction de Tal Bruttman, *La spoliation des Juifs : une politique d'État 1940-1944*. Éd. Mémorial de la Shoah-Ville de Grenoble, 2013. 236 pages. ISBN : 9 782916 966656

Jusqu'au 29 septembre 2013  
Au Mémorial de la Shoah  
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris  
Tél. : 01 42 77 44 72  
Tous les jours, sauf le samedi, de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h

VÉRONIQUE CHEMLA



**Martinot Immobilier**  
 14 boulevard Victor Hugo  
 BP 90121 10004 TROYES Cedex  
**03 25 82 82 82**  
[www.century21.fr](http://www.century21.fr)

**Lairé Immobilier**  
 64 boulevard Gambetta  
 BP 90121 10 004 TROYES Cedex  
**03 25 71 38 37**

**Transaction, Location, Gestion,  
 Syndic de Copropriété,  
 Programmes Neufs  
 Immobilier d'entreprises**  
[troyes@martinot-immobilier.fr](mailto:troyes@martinot-immobilier.fr)

**Qui s'y connaît aussi bien?**

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

#### **EUROPE : LUTTER CONTRE L'ANTISÉMITISME**

Par **Pr Hagay SOBOL**

**Avant tout qu'est-ce qu'un Centre culturel juif aujourd'hui ?** Pour **Jean-Charles Zerbib, délégué du FSJU**, « C'est une structure laïque qui diffuse de la culture juive, entre mémoire, tradition et modernité, non seulement en direction des juifs eux-mêmes, mais également ouverte sur la Cité ». Pour **Jo Zriben, président de l'organisation européenne**, « Il serait erroné de dire qu'il s'agit de communautarisme puisqu'il existe une réelle pluralité de publics. Cela contribue au lien social et à mieux se connaître les uns les autres ». La parfaite illustration en est une initiative marseillaise, le collectif « **Tous Enfants d'Abraham** », constitué d'associations culturelles laïques regroupant des chrétiens, des juifs et des musulmans. Ce dont témoigne Martine Yana, la directrice du Centre Fleg : « Nous réalisons conjointement des activités intégrant nos différents regards. Nous mesurons tout ce qui peut nous séparer, mais grâce à la laïcité, nous pouvons travailler ensemble dans un espace partagé, même sur les sujets les plus délicats ». Pour **Abraham Infeld, président de l'organisation mondiale**, « Il est indispensable que les **juifs eux-mêmes connaissent leur culture** multimillénaire, pour qu'ils sachent qui ils sont. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront transmettre un héritage et interagir avec l'Autre de manière positive, pas en se dissolvant ». Ces structures sont donc à « la fois culturelle et communautaire, mais pas communautariste », conclut **Jo Zriben**.



Sur les lieux d'internement à Drancy.  
Sculpture de Shelomo Selinger.

## Voyage en terres connues

*Choisir de me rendre au Mémorial de la Shoah n'a pas été une démarche facile ; les occasions de voir des photos de l'impensable, l'inconcevable, l'innommable, étaient déjà si nombreuses. J'appréhendais terriblement ce rendez-vous et aussi, je me demandais bien ce qu'il était encore possible d'ajouter à cette béance de notre Histoire.*

*À l'issue de ce pèlerinage à plusieurs – il ne peut s'agir que de cela, et non de visite – ce qui me bouleverse encore et qui me met en éveil sur notre aujourd'hui, sans aucun doute, c'est ce souci du détail manifesté par les concepteurs de la « Solution finale ». Il faut le voir, presque le toucher, ce lent et inexorable processus pour anéantir mon semblable, mon ami, mon frère, lui l'aîné dans la foi.*

*Dans ce Mémorial de la Shoah, ainsi que dans celui de Drancy, je n'y ai vu que dignité simple, des visages, des faits, rien que des faits, des objets échappés : ici un calot rayé, là un sac tissé avec des cheveux de femmes déportées, des murs un peu plus hauts qu'un*

*homme avec tous ces noms de personnes non revenues, gravés, et ces plaques de marbre où, en lisant les noms des Justes, l'on découvre que des hommes, des femmes ont su dire « non » et à l'injustice et à la barbarie. Oh, ces petits casiers en bois avec ces fiches méticuleusement rédigées et ordonnées par des fonctionnaires zélés recensant toutes les personnes juives !*

*À Drancy, si l'on n'était questionné par cette sculpture colossale de Shelomo Selinger, comme en haut d'un autel et enserrée d'une mâchoire, qui pourrait penser qu'en face, les immeubles habités par des personnes, des familles de maintenant, ont tout entendu du vécu des Juifs en instance de déportation, ou de la mort du poète Max Jacob ? Dans ma mémoire, j'ai rapporté aussi ce court message écrit avec application à la plume Sergent-Major ; il confirme à son expéditeur la réception du colis à Drancy. Son auteur, une dame exprime sa gratitude, annonce le voyage vers l'inconnu, l'espérance du retour.*

*Dans ces deux lieux, j'ai constaté l'honnêteté intellectuelle de nos guides intervenant en historiennes, aucun manichéisme, énonçant le nombre des personnes arrachées et celui de la*

*poignée revenue ou des survivants ; pour le ghetto de Varsovie : quatorze.*

*Alors ce pèlerinage, une station dans les entrailles d'un passé historique ? Une communion fraternelle à la souffrance de tous ces hommes, femmes, enfants ? Sûrement. Mais, et je le comprends mieux maintenant, ces lieux de mémoire ne sont pas que des endroits du passé. Ils nous montrent dans notre aujourd'hui un penchant de notre nature humaine toujours prompt à concevoir le mal à travers la banalité de nos renoncements, de nos torpeurs quotidiennes, de nos petits accommodements face à l'injustice, à la violence, au racisme et à l'antisémitisme.*

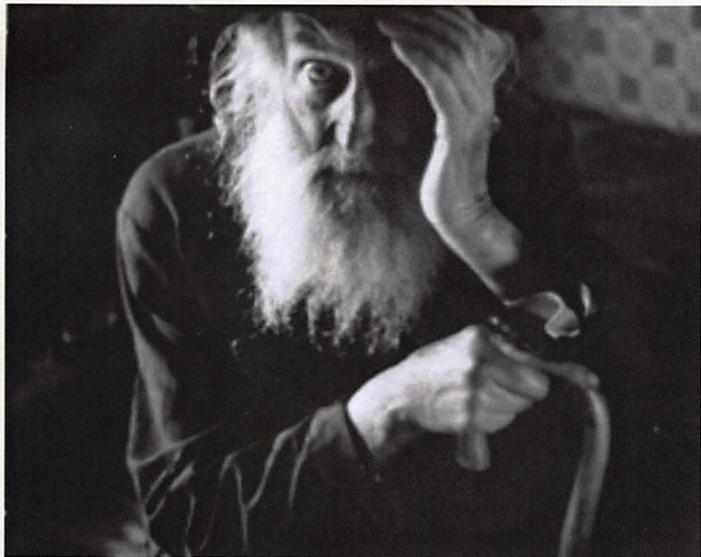
Camps d'internement, aujourd'hui immeubles habités.



*« Avec Auschwitz-Birkenau et le camp de concentration français du Struthof, j'avais vu l'impensable, mais avec la visite du Mémorial, j'ai compris le pensable ; c'est le maillon qui me manquait ». Ces propos, communiqués par un membre de notre groupe, expriment toute la nécessité pour chacun d'entreprendre un pèlerinage au Mémorial : voir le pensable dans ses détails pour n'avoir jamais, à revivre l'impensable.*

Sophie Thibord-Gava,  
Membre de l'Amitié judéo-chrétienne à Troyes

# Kiddouch Ha-chem קידוש השם



## Sanctification du Nom divin

et profanation du Nom divin - HACHEM.

La sanctification du Nom, c'est-à-dire rendre honneur à l'idée du Divin et au judaïsme, est un concept fondamental du judaïsme et doit être le but de la vie d'un Juif pratiquant.

Conceptions antithétiques définissant des actes qui, directement ou indirectement, peuvent être une source d'honneur ou d'opprobre pour le peuple juif et pour Dieu à travers lui. Ces notions furent formulées par les rabbins qui se fondèrent sur le commandement biblique : « Vous ne profanerez pas mon Nom de sainteté et je serai déclaré saint au milieu des fils d'Israël » (Lév. 22,32).

Deux positions à l'égard de la sanctification et de la profanation du Nom sont discernables dans la Bible. L'une considère que Dieu étant l'acteur principal, les Israélites ne peuvent qu'être passifs, l'autre établit que les Israélites jouent un rôle déterminant dans l'accomplissement de ces notions. La première attitude peut être relevée dans Ézéchiel (chap. 20 ; 36 ; 39), pour lequel la sanctification est essentiellement un acte que l'Éternel impose à Israël, devant les nations du monde. La sanctification apparaît lorsqu'Israël est miraculeusement sauvé et que les gentils sont contraints de constater et de suivre la promesse divine. Inversement, lorsqu'Israël est exilé et que son peuple souffre, les nations s'interrogent sur sa puissance et sa justice, et son Nom est donc profané. Ce parti est celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans le Pentateuque.

La seconde notion implique la responsabilité humaine dans la glorification divine. C'est la raison pour laquelle Moïse et Aaron furent punis : « Car

nouveau (34,16). Amos condamne également les exactions commises contre les pauvres et l'immoralité en tant que hilloul ha-Chem (2,7).

La tradition rabbinique porte l'accent sur l'éthique individuelle. Elle se fixe sur la deuxième attitude suggérée par la Bible, dans laquelle l'initiative humaine est privilégiée et qui peut inclure, dans sa désignation, Juifs et non-Juifs. La sanctification du Nom aux yeux des gentils demeurerait un élément fortement empreint de la compréhension populaire de l'expression, mais les rabbins se concentreront plutôt sur la notion de participation active de l'individu à l'honneur divin. Cette participation humaine au kiddouch ha-Chem peut s'accomplir par trois moyens : le martyre, une conduite exemplaire et la prière. Maimonide intégra le kiddouch ha-Chem comme devoir intangible dans le Séfer ha-mitsvot (Livre des commandements n° 297).

### I. Le martyre

Depuis l'époque des tannaim, le kiddouch ha-Chem est associé au fait de mourir pour glorifier l'Éternel. Lorsque quelqu'un préfère la mort à la violation des trois commandements qui en aucun cas ne peuvent être transgressés, il réalise le kiddouch ha-Chem ; s'il échoue là où la Halakhah l'exige, il est coupable de hilloul ha-Chem (AZ 27b ; Sanh 74a-b). À partir du II<sup>e</sup> siècle, « mourir pour la sanctification du Nom » devint l'expression consacrée pour désigner la mort en martyr, et le martyr était appelé kadoch, « saint ». L'enfant élevé dans cette tradition comprenait cette notion comme l'aspiration à un idéal, bercé qu'il était depuis sa plus tendre enfance par des récits tels que ceux de Hannah et ses sept fils, rabbi Aqiva et les dix martyrs — qui avaient été reçus dans la liturgie synagogale — ou encore par celui d'Hananiah, Michaël ou Azariah (Dn 3) qui étaient présentés par les sages comme des modèles de conduite (Pes 53b).

vous n'avez pas cru en moi pour me déclarer saint aux yeux des fils d'Israël, à cause de cela vous ne ferez pas entrer cette assemblée dans le pays que je leur ai donné ! » (Nb 20,12 ; Dt 32,51-52). L'Éternel doit être sanctifié tant devant les nations qu'aux yeux du peuple. C'est ainsi que Jérémie accuse Israël d'avoir profané le Nom divin en détournant la loi concernant les esclaves, les relâchant pour les capturer à

C'est au synode de Lod (2<sup>e</sup> siècle) que fut formulée la loi du martyre. On décréta que le kiddouch ha-Chem était obligatoire au cas où l'une de ces trois transgressions était imposée à un Juif : l'idolâtrie, le gillouï arayot (qui implique des transgressions sexuelles tels l'inceste ou l'adultére) et le meurtre (Sanh 74a). En effet, si tous les autres manquements aux préceptes peuvent être admis pour épargner sa vie, il faut, néanmoins, préserver l'honneur divin : si l'on exige d'un Juif qu'il viole, pour prouver son apostasie, certains commandements autres que les trois qui ne peuvent être transgressés, il ne peut le faire qu'en l'absence de Juifs. Si dix Juifs doivent y assister, il lui faut préférer la mort et accomplir le kiddouch ha-Chem be-rabbim (la « sanctification publique »). En période de persécutions religieuses collectives, il faut cependant opter pour la mort, même si aucun Juif n'est présent, et n'accepter aucun manquement (Maimonide, Yad, Yesodé ha-Torah 5,3).

Certaines discussions rabbiniques portèrent sur la mise en question de deux principes opposés : sanctifier le Nom ou préserver la vie (piqqouah nêfech). Selon Maimonide, celui qui décide de mourir en kiddouch ha-Chem alors que la Halakhah ne l'exige pas, est coupable (ibid 5,1) ; d'autres estiment que cette mort est toujours louable (tosafot sur AZ 27b). Les talmudistes ashkénazes réagissaient plus par instinct que par rationalisme, et les tressafistes répliquèrent négativement à la conception halakha : « Dieu préserve [du raisonnement] qui n'exige pas le martyre pour quelqu'un forcé de se soumettre à l'idolâtrie », et demandèrent l'exercice du kiddouch ha-Chem quelles que fussent les circonstances, privées ou publiques (Tosafot sur AZ 54a).

Pour les autorités halakhiques modernes, la question du sacrifice individuel dans le but de sauver une communauté est un point controversé. Abraham Isaac Kook pense qu'il est obligatoire, en cas d'urgence (Michpat kohen n° 143). D'autres estiment l'acte méritoire, mais non indispensable (Weinberg, Seridé ech 1, 303-316).

Le problème se posa de manière cruciale pendant la Seconde Guerre mondiale. L'une des réponses caractéristiques de cette période était celle-ci : à un rabbin qui demandait s'il devait accepter de se rendre aux séides lituaniens des autorités nazies à Kovno en 1941 afin de faire libérer des Juifs au risque de se faire tuer, il fut répondu qu'il n'était pas obligé d'accepter cette mission, mais qu'il devait l'accomplir comme un acte de piété. C'est ce que fit le rabbin qui survécut (E. Oshry, Mi-Maamaqim 2, réponse n° 1). Le même ouvrage comprend une discussion sur la bénédiction qu'il fallait prononcer avant d'accomplir le kiddouch ha-Chem (n° 4), qui fut remise en question par Isaïe Horowitz au 17<sup>e</sup> siècle.

## II. Une conduite exemplaire

L'idéal de l'accomplissement par l'homme de la sanctification du Nom divin par une conduite éthique parfaite s'est développé dans la tradition rabbinique d'une manière qu'illustre cette parabole : lorsque Siméon ben Chétah acheta un âne à un Arabe, ses servantes trouvèrent un bijou autour de son cou. Il renvoya le joyau à son propriétaire qui s'exclama : « Béni soit le Dieu des Juifs qui les rend si scrupuleux dans leurs affaires avec les autres » (TJ BM 2,5, 8c).

On qualifie de kiddouch ha-Chem l'exécution d'actes de moralité tels que le refus de Joseph de céder à la tentation ou la confession publique de Juda de ses relations avec Tamar (Sotah 10b).

Inversement, toute inconduite est jugée comme une profanation. La punition qui s'ensuit est immédiate, même si le péché est involontaire (Chah 33a), car ce sont les fautes les plus hâssables (TJ Ned 3, 14, 38 b), dont on ne peut expier que par la mort (Yoma 86a). Rabbi Aqiva considère même que ce genre de faute ne peut être pardonné du tout (ARN 1,39).

Le Talmud discute du concept de sanctification et de profanation par l'exemple du vol d'un non-Juif (BQ 113a-b). Pour R. Aqiva la loi prohibe toute atteinte à la propriété d'autrui, qu'il soit juif ou non. Rabbi Ismaël, par contre, maintient que la loi biblique ne s'applique formellement qu'aux relations entre Juifs. La protection des non-Juifs requiert justement l'application du concept de kiddouch ha-Chem. Ainsi, la perfection éthique surpassé les exigences minimales des lois et renvoie à la sanctification, parce qu'elle conduit à honorer Dieu et la Torah. Les talmudistes médiévaux, bien que partisans de l'attitude de R. Aqiva, utilisèrent donc les termes de kiddouch et de hilloul ha-Chem pour stigmatiser les infractions à la Loi. Ils citèrent abondamment la Tossefta (BQ 10,15) qui établissait que le vol d'un non-Juif était un crime supérieur à celui de voler un Juif, car il impliquait la profanation du Nom. L'obligation de sanctification impose à l'érudit des devoirs particuliers. Il doit, par exemple, payer ses dettes avec assiduité, ne pas embarrasser ses collègues, ne jamais se présenter sans son tallit ou ses tefillin ni trop céder aux plaisirs (Yoma 86a ; AZ 28a ; Maïmonide Yad, Yesodé ha-Torah 5,11).

La Halakhah considère tout acte de manquement religieux volontaire comme une profanation (Maïmonide ibid. 5,10) ; de même l'effacement du Nom divin de quelque endroit s'assimile à un hilloul ha-Chem. Si la dimension de la sanctification est religieuse, elle inclut l'éthique non pas comme un enseignement moral universel, mais afin de susciter le respect à l'égard du judaïsme.

## III. La prière

Le kiddouch ha-Chem s'exprime enfin par la prière, et ce de deux manières. Dans la déclaration liturgique elle-même, où l'on affirme être prêt à accepter le martyre si nécessaire : « Or c'est pour toi que toujours on nous tue, qu'on nous traite en petit bétail d'abattoir ! » (Ps 44,23). En récitant quotidiennement le Chema, l'individu doit être prêt, spirituellement, à s'offrir en kiddouch ha-Chem (Zohar sur Nb, 195 b). La seconde manière consiste en la récitation de la prière, qui est par essence une sanctification du Nom divin. On trouve de telles expressions liturgiques dans la littérature « mystique de la Merkavah ».

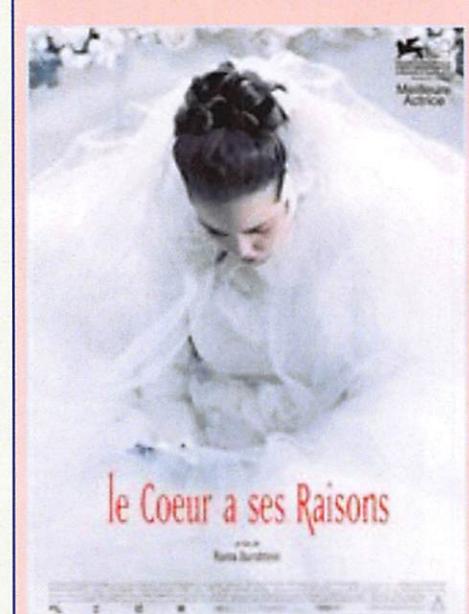
Deux formes liturgiques sont ainsi conçues : la Kedoucha et le Kaddich. La Kedoucha est basée sur le chant des séraphins en Isaïe (6,1-3), et sa partie la plus ésotérique, récitée avant le Chema, se réfère à la louange angélique, tandis que la Kedoucha de la Amidah parle de la sanctification du Nom divin par Israël. La seconde surpassé la Kedoucha des anges, en ajoutant un élément cosmique au thème du kiddouch ha-Chem. Le Zohar (sur Lév, 93a) estime que le verset central : « Vous ne profanerez pas mon Nom de sainteté [...] » (Lév 22,32) est la source et le garant de la Kedoucha.



Le Kaddich se réfère, presque de manière littérale, à la sanctification du Nom. On lui attribua très tôt l'origine du kiddouch ha-Chem biblique, en raison de l'absence de tout emploi particulier de nom divin et de l'accent porté sur le Nom en tant que tel.

Il a même été suggéré que les martyrs le récitaient en rendant leur dernier souffle, consolant de la sorte l'assistance en exprimant leur foi en la Rédemption et en la venue du Messie « de nos jours et de notre vivant ». C'est ainsi que Joseph Agnon interpréta la récitation du Kaddich des orphelins comme une sorte de consolation portée à Dieu pour la perte d'une vie humaine irremplaçable.

Source : Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme (Cerf/Robert Laffont)



## Le cœur a ses raisons

(titre original hébreu : למלא את החולל - Lemale et ha'holal) est un film israélien sorti en 2012, écrit et réalisé par Rama Burshtein.

Le film se déroule dans la communauté juive hassidique de Tel Aviv, en Israël.



Rama  
Burshtein

Prochainement ce film sera projeté au Centre culturel international « Rachi » Troyes

8 fois primés à Venise,  
en Angleterre et en Israël

# ★ HANOUKA ★

Samedi 30 Novembre 2013 à 19H30



*Samedi soir  
30 Novembre 2013  
après Shabbat  
Fête de Hanouka 5774  
à 19 h 30*

Allumage des bougies,  
Soirée cabaret par les jeunes,  
Distribution de friandises aux enfants,  
Beignets....

*entrée libre pour tous*

חג חנוכה שמח

A.C.I. 5 rue Brunneval - 10000 TROYES

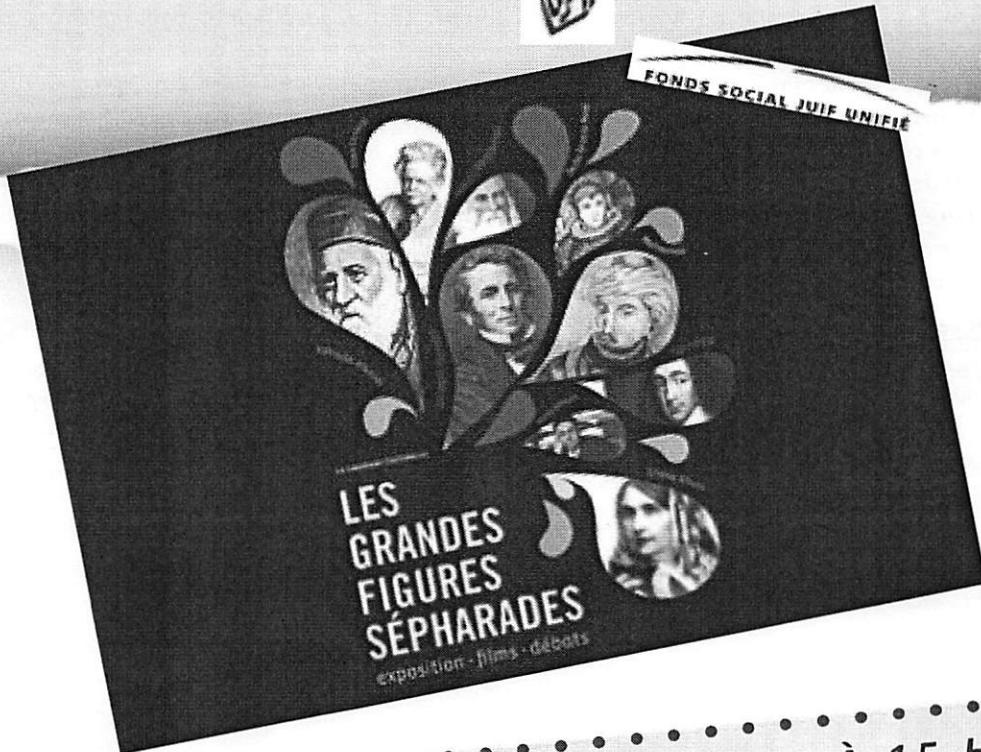
rachisyna3.fr présente  
"La Caravane culturelle du F.S.J.U à Troyes"

**LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL RACHI  
VOUS INVITE A L'EXPO QUI SE DÉROULERA**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2013 À TROYES**



FONDATION JUIVE



DIMANCHE 8 DÉCEMBRE À 15 H

POUR CLÔTURER L'EXPOSITION

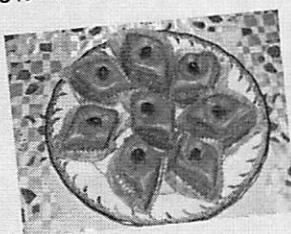
"LES GRANDES FIGURES SÉPHARADES"

UNE CONFÉRENCE DÉBAT AURA LIEU À 15 H

AVEC GERALDINE ROUX, PHILOSOPHE ET  
DIRECTRICE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN RACHI

MUSIQUE JUDEO-ANDALOU

COLLATION "PÂTISSERIES ORIENTALES"



*La première trace du mot « sépharad » se trouve dans la Bible pour désigner le continent ibérique. À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, on désigne par ce terme les Juifs vivant en Espagne. Partageant une identité commune, une culture, des rites, une philosophie, les sépharades sont marqués par une histoire pleine de rebondissements.*

*Cette exposition retrace l'âge d'or espagnol, la période Almohade, la Reconquista, de l'Inquisition à l'Expulsion. Les figures emblématiques qui illustrent cette histoire sont nombreuses.*

**Le 8 décembre à 15 h aura lieu une rencontre avec**  
**Géraldine Roux, professeur en philosophie,**  
**directrice de l'Institut Universitaire Rachi de Troyes**



*L'histoire des juifs dans la péninsule Ibérique sous les régimes musulman et chrétien figure dans les pages glorieuses de la coexistence et de l'épanouissement culturel au Moyen Âge en Europe. Les grandes figures philosophiques et littéraires, d'Ibn Gabirol à Maïmonide, de Juda Halévi au kabbaliste Nahmanide, voient le jour dans ces terres bénies. En 1492, après l'Edit d'expulsion, c'est la conversion ou l'exil, et la fin d'une présence multiséculaire. Les Sépharades se dispersent autour du bassin méditerranéen. Les marranes, surtout du Portugal, prennent aux siècles suivants le chemin du départ, et ils rejoignent les communautés déjà formées ou en créent d'autres, notamment à Amsterdam, patrie de Spinoza, et dans le Sud-Ouest de la France. La majorité s'installe cependant en terre d'islam. L'Orient se transforme ainsi en foyer culturel judéo-ibérique conscient de sa spécificité. Comme les Ashkénazes, les Sépharades ont dû faire face aux grands défis de l'histoire juive de ces derniers siècles. Décimés par le génocide, ils connurent également le déracinement des temps modernes, tout en conservant la mémoire de leur grandeur d'antan.*

*La Caravane culturelle passera à TROYES la première semaine de décembre durant Hanouka. Les Grandes figures séfarades avec le « FSJU » au Centre culturel international Rachi, 'La Maison de Rachi' rénovée après d'importants travaux,*

*Expo, Vidéo, Conférence-débat, Collation, Musique andalouse....*

À bientôt

*William Gozlan, président du Centre culturel International Rachi de TROYES.*

LA CARAVANE CULTURELLE

# LES GRANDES FIGURES SÉPHARADES

**Exposition - film - débat**



## La gestion de l'eau en Israël

**Dimanche 30 juin 2013, l'AFITA a organisé une conférence sur le thème « la gestion de l'eau en situation de pénurie », en concertation avec la Chambre d'agriculture de Troyes**

Avant de présenter le conférencier, **Norbert Lipszyc**, ingénieur des Mines, Président de SPNI-France, spécialiste du traitement de l'eau au Moyen-Orient, Jacques Busseuil tient à rappeler les fondements de l'action de l'AFITA, œuvrant en faveur de l'Amitié entre la France et Israël. Il rappelle que cette amitié n'est pas exclusive, et qu'elle ne s'oppose en rien à l'amitié avec d'autres peuples, à la condition toutefois que ceux-ci respectent les valeurs communes qui lient la France et Israël, notamment la démocratie et les droits de l'homme.

Puis il remercie pour leur présence, Monsieur Joël Falmet, Vice-président du syndicat des viticulteurs de l'Aube, Monsieur William Gozlan, Président de l'Association culturelle Rachi, Monsieur Alain Couturier, Président de l'Amitié judéo-chrétienne de Troyes, ainsi que l'ensemble des participants. Il rend compte des excuses de Madame Lise Patelli, adjointe au Maire de Troyes, qui aurait souhaité se joindre à nous, mais se trouvait malheureusement indisponible.

S'agissant plus particulièrement des viticulteurs de l'Aube, Jacques Busseuil rappelle que la présence de Monsieur Joël Falmet, invité d'honneur, s'inscrit dans un projet de rapprochement entre les viticulteurs de l'Aube, et ceux de la région de Maté-Yéhouda, près de Jérusalem. Une foire aux vins y sera organisée en octobre prochain, à laquelle les viticulteurs de l'Aube seront chaleureusement reçus. Il est remis aux participants un dépliant sur le voyage envisagé, comportant une réception exceptionnelle à Maté-Yéhouda, mais aussi une visite touristique de tous les sites intéressants d'Israël.

Puis Norbert Lipszyc expose les enjeux essentiels de la gestion de l'eau en Israël, ce pays recevant 6 fois moins d'eau au m<sup>2</sup> que la France, et 2 fois moins que le minimum vital. En dessous de ce minimum, les spécialistes considèrent qu'un pays est en situation de pénurie.

Dans ces conditions, comment expliquer qu'Israël ne soit pas, à ce jour, en manque d'eau, ni pour son agriculture, ni pour la consommation domestique de ses habitants ? Cette question est d'autant plus pertinente que la densité de population de la région est passée de 4 habitants/km<sup>2</sup> au début du 20<sup>e</sup> siècle à 310 habitants/km<sup>2</sup> à l'heure actuelle.

La pluviométrie naturelle, uniquement hivernale, fait qu'il ne tombe pas une goutte de pluie pendant 6 mois de l'année. Dans ces conditions, une bonne gestion du lac de Tibériade, constituant un réservoir essentiel, permet de disposer toute l'année d'eau douce. Il s'y ajoute également la gestion des nappes aquifères, y compris de nappes d'eaux saumâtres (plus ou moins salées).

L'équivalent israélien de notre INRA a su sélectionner des plants, y compris de vignes, adaptées à un arrosage direct par ces eaux saumâtres. Cet organisme a su également mettre au point des techniques d'arrosage au « goutte à goutte » qu'Israël exporte actuellement dans le monde entier, notamment en Afrique, en Espagne, en Italie, en Chine, en Inde...

S'y ajoute le traitement et le recyclage des eaux usées et de très importantes usines de dessalement de l'eau de mer, dont la production est en constante augmentation, au point d'atteindre 60 % des apports par pluviométrie naturelle. Les efforts des Israéliens sont couronnés de succès, au point que certaines rivières, transformées à la fin du 20<sup>e</sup> siècle en égouts à ciel ouvert, retrouvent progressivement leur état d'origine. Les migrations importantes d'oiseaux, pélicans, grues... qui passent en très grand nombre par Israël peuvent ainsi retrouver des lieux adaptés pour faire étape.

Puis Norbert Lipszyc évoque la situation des Palestiniens, qui ont reçu des aides importantes afin de réaliser des stations de traitement des eaux usées, actuellement à l'arrêt, faute d'une exploitation rigoureuse. Il évoque aussi un appel d'offres international, pour réaliser à Gaza une usine de dessalement d'eau de mer, lequel appel d'offres a été annulé par le Hamas au prétexte qu'une petite part du marché devait être confiée à une société israélienne. Il évoque enfin la propagande mensongère visant à faire croire que les Israéliens volent l'eau des Palestiniens.

En réalité, il existe des accords extrêmement précis sur le partage des ressources en eaux de la région. Israël les respecte à la lettre et les interprète toujours avec générosité. Progressivement, au niveau local, il se met en place une vraie collaboration sur le terrain entre Palestiniens et Israéliens.

Enfin, la conférence s'est achevée par un buffet copieux, où tous les participants ont pu déguster de nombreux produits israéliens, tous plus délicieux les uns que les autres : pitots, humous...

Les vins « Barkan » et « Yarden » ont égayé les coeurs, tandis que les convives faisaient déjà des projets de voyage à Maté Yéhouda...

Jacques Busseuil

## Rapport de l'OCDE et de la FAO



L'utilisation de l'eau pour l'agriculture en Israël a diminué de façon presque constante depuis la moitié des années 1990 jusqu'au début des années 2000. Elle s'est stabilisée par la suite jusqu'en 2008 et doit augmenter avant 2025, cependant à un taux moindre que l'augmentation de la demande industrielle et urbaine. En conséquence, l'utilisation totale de l'eau dans le secteur agricole est passée de plus de 70 % en 1980 à 57 % avant 2005, et doit diminuer à 52 % avant 2025. L'autre évolution, induite par la politique de quotas gouvernementale sur l'eau, est la diminution de l'utilisation de ressources en eau fraîche naturelle comparée à une augmentation de celle des effluents et d'eau dessalée recyclés pour le secteur agricole. Une des caractéristiques notables de l'agriculture israélienne est sa capacité à utiliser l'eau plus efficacement. Cette efficacité a été améliorée en termes physiques (techniques) par tonne produite (ou hectare irrigué).

Ainsi grâce à une plus grande efficacité dans l'utilisation de l'eau agricole, Israël est devenu un des leaders mondiaux dans la gestion et les technologies d'irrigation des milieux arides (Banque mondiale 2006). L'invention et le développement de l'irrigation goutte à goutte en Israël dans les années 60 a été l'innovation clé qui a conduit à une meilleure efficacité technique d'utilisation de l'eau, ainsi qu'à la transition vers des systèmes d'irrigation pressurisée (c'est-à-dire les gicleurs, micro-gicleurs, microjets).

L'irrigation par submersion n'est plus utilisée par les agriculteurs.

Rapport OCDE et FAO

Page 71



Agglomération de Troyes, Rives-de-Seine.

Proche des magasins d'usines « Marques-Avenue » de Saint Julien-Les-Villas Aube

*Sortie de Troyes direction Dijon Bus numéro 11 ou 3.*

Tous nos produits carnés sont congelés dans les normes vétérinaires !

*Unique en Champagne-Ardenne-Yonne*



*Boukha, anisette Phénix, vins et spiritueux...*

*(à consommer avec modération...)*

*Fromages, cornichons, thon, anchois, mayonnaise, boîtes de pâtés, pommes chips, gâteaux, pain de mie...*



*Centre commercial des Rives-de-Seine (fermé le dimanche)*

*130, avenue Michel Baroin, 10800 Saint Julien-Les-Villas*

*Merci à ERIC PETERS, pdg et généreux mécène de notre Communauté*

## rachisyna3.fr

*La Commémoration  
de la Journée nationale à la mémoire  
des victimes des crimes racistes et antisémites  
de l'État français (Vel d'Hiv)  
et d'Hommage aux Justes de France  
s'est déroulée le  
DIMANCHE 21 juillet 2013 à 18 h 30  
à la Synagogue « Rachi »*

*Dans l'après-midi, une conférence vidéo sur la Shoah des Tsiganes, par Anna Pitoun, réalisatrice du film  
a passionné 48 adhérents du Centre culturel et de l'Institut Rachi de Troyes  
**Pour ne pas oublier la rafle du Vel' d'Hiv***



### 40<sup>e</sup> Zoom ☼ Hanouka 5714/2013

Bulletin d'informations de l'A.C.I et du Centre culturel international Rachi 5, rue Brunneval 10000 Troyes

Webmaster-photocomposition Directeur de la publication

**William Gozlan**

Relecture pour ce numéro : **Sophie Thibord-Gava "Transmission"**

**Publicité : René Pitoun & William Gozlan**

Technique Logiciels : Microphone-diffusion 51200 Épernay

Impression : CAT'Imprim 27 bis, avenue des Martyrs de la Résistance 10000 Troyes.

Magazine communautaire distribué à 250 adhérents

ISSN : 2117-122x, dépôt légal à parution, le numéro 5 euros, abonnement annuel 30 euros.

@ lire toutes les informations de notre association dans [www.rachisyna3.fr](http://www.rachisyna3.fr) téléchargement possible du Zoom.

Mail : [rachisyna3@me.com](mailto:rachisyna3@me.com)

# @3 Sobrofi Sérimar

## Décoration textile

**Broderie 9 couleurs**

Broderie cornely / bouclette

Ecussons et badges

Programmes de broderie

**Sérigraphie 12 couleurs**

Compactage

Antidérapant

Milar

Transfert flock

Transfert encre

**Haute fréquence**

Gaufrage

Sérigraphie sur:

- collants
- chaussettes

Vignettes imprimées

**Découpe laser****Gravure laser**

Pose de strass et clous

38, rue Beauregard - 10000 TROYES

Tél.: 03.25.75.07.27/03.25.82.23.09 Fax: 03.25.82.13.92

Site: [2sa3.com](http://2sa3.com) - Email: [a3sobrofi.serimar@2sa3.com](mailto:a3sobrofi.serimar@2sa3.com)

**220** Robes de Mariées  
Différents styles de collections  
+ Nouveaux Créateurs (+ Grandes Tailles)  
& Tous les accessoires

**Miss Élégante**

**La femme**  
Rayon cocktail et cortège :  
modèles sur mesure, 40 couleurs,  
chapeaux, sacs, bijoux assortis.  
(+ très grandes tailles)

**L'homme**  
Tous styles.  
Personnalisé par Gilets,  
Lavallières, Chaussures,etc.  
jusqu'à la taille 70

**Les enfants**  
Cérémonie

Nouveau Show-room  
et magasin au 1<sup>er</sup> étage

Entrée :  
1, rue du Général Saussier

Centre Ville :  
Angle 77, rue Émile ZOLA

**TROYES**

**03 25 73 05 07**

[www.misselegante.fr](http://www.misselegante.fr)  
[fashion@misselegante.fr](mailto:fashion@misselegante.fr)

Fermé lundi mardi

Du mercredi au samedi : 10h - 12h et 14h - 18h30

## À Troyes, il y a 71 ans

les 16 et 17 juillet 1942, 13 472 juifs étaient arrêtés par la police française, puis déportés dans des camps d'extermination, dont Auschwitz. Hier, alors que François Hollande présidait la commémoration à Paris, à Troyes, l'ensemble de la communauté juive, élus de la ville et du Conseil général, représentants des associations de déportés et d'anciens combattants, porte-drapeaux... étaient réunis à la synagogue de Troyes, pour se souvenir et honorer la mémoire de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants, morts « parce qu'ils étaient juifs ». « Ce qu'on sait un peu moins, c'est qu'à Troyes aussi il y a eu des rafles. Une cinquantaine de personnes ont été raflées en juillet et août 1942 », confie William Gozlan, président de la communauté juive.

Aube - Pour la treizième fois, la Nation a honoré la mémoire des victimes de l'État français durant la Seconde Guerre mondiale et celle des « Justes ». Il y avait du monde hier rue Brunneval pour honorer la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français ainsi que celle des « Justes » de France. Certes, un peu moins que les années précédentes, mais en pleine période de vacances scolaires, les Aubois ont bien souvent déserté le département. Instituée par le décret du 3 février 1993, il aura tout de même fallu attendre la loi du 10 juillet 2000 pour que cette Journée d'hommage national soit fixée au 16 juillet si c'est un dimanche, ou au dimanche suivant. Une date qui correspond à la date anniversaire « des rafles des 16 et 17 juillet 1942, au cours desquelles près de 13 000 personnes furent arrêtées dans Paris et sa banlieue dont plus de 8 000 furent regroupées au Vélodrome d'Hiver, surnommé le Vél'd'Hiv, avant d'être déportées », a rappelé William Gozlan, président de l'ACI (association communautaire israélite de Troyes). Chaque année à Troyes, les autorités civiles, militaires et religieuses se retrouvent donc à la synagogue puis devant la plaque apposée rue Brunneval pour une commémoration. Cette année, la communauté tsigane a rejoint les rangs. Pour l'occasion, Anna Pitoun était présente. Elle vient de réaliser le documentaire *Pologne, aller-retour* qui retrace le voyage qui a réuni les deux communautés juives et tsiganes de Auschwitz-Birkenau à Treblinka.

### Justes parmi les nations

Si la cérémonie a bien entendu honoré la mémoire des victimes, elle n'en a pas pour autant oublié la mémoire de « ces hommes et femmes qui ont risqué leur vie en cachant ou en aidant des Juifs ». Ceux que l'on appelle les « Justes parmi les Nations », titre décerné au nom de l'État d'Israël par le Mémorial de Yad Vashem. Dans l'Aube, ils sont une vingtaine dont William Gozlan a énuméré les noms. Et dans le monde, on en compte 24 355 dans 41 pays différents. Mais comme l'a bien souligné le discours de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, lu par le sous-préfet Olivier Marmon « ils sont sans doute davantage puisque nombre d'entre eux sont restés des anonymes. »

### Peu de cérémonies dans les communes auboises

Si les communes auboises n'ont pas été nombreuses à commémorer cette journée (bien souvent pour cause de congés estivaux), il en est une qui n'oublie jamais ce jour. Chaque année à Saint-Parres-aux-Tertres, porte-drapeaux, élus, jeunes élus et quelques habitants se réunissent devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des victimes de crimes racistes et de ceux qui ont risqué leur vie pour les sauver. « Il faut dire qu'une de nos habitantes Jeanne Roth Didash était mariée à un juif. De 1940 à 1944, elle a protégé des amis juifs ainsi que des enfants », a rappelé Colette Rota, maire de la commune qui tient à ce qu'on n'oublie pas le courage et l'engagement de ces personnes.

*l'Est-Eclair et W. Gozlan*

*“Les enfants pleuraient, appelaient leur mère”. “Le séjour de ces enfants dans ces camps nous paraît être le paroxysme de la Solution finale” en vue de l'élimination des juifs.*

Source [Klasferd.org](http://Klasferd.org)

## 18 Justes dans l'AUBE !

75 000 juifs ont été déportés de France entre 1941 et 1944. 2 500 seulement sont revenus des camps d'extermination allemands. Mais des milliers de Juifs ont été sauvés par des personnes, des familles anonymes, parfois au péril de leur vie. Ces personnes, Yad Vashem - l'institut commémoratif des martyrs et des héros de la Shoah - les répertorie et leur décerne le titre de Juste parmi les Nations. Ils sont 24 811 dans le monde, 3 773 en France, 58 en Champagne-Ardenne et 13 sur l'ensemble de la Marne, 18 dans l'Aube.

Simone Daunet Martin (Bar-sur-Aube)

Suzanne Gombault (Troyes)

Raymonde Perrin (Bar-sur-Aube)

Roland Delarche (Troyes)

Georges Marcelot (Soulaines-Dhuys)

Roger Rieber (Troyes)

Alice Funé (Paris) (Saint-Usage)

Jeanne-Marie Marcelot (Soulaines-Dhuys)

Anastase Schmitt (Bar-sur-Aube)

André Funé (Paris) (Saint-Usage)

Blanche Mathieu (Lignières)

Félicie Schmitt (Bar-sur-Aube)

Jeanne Funé Maré (Paris) (Saint-Usage)

Jacqueline Perrin (Bar-sur-Aube)

Isidore Schmitt (Bar-sur-Aube)

France Giet (Troyes)

Marcel Perrin (Bar-sur-Aube)

Jeanne Schwartz Roth (Troyes) (Saint-Mandé)



# POMPES FUNÈBRES DES HAUTS CLOS

Anciennement Dumas - Stivalet - Demange

## MARBRERIE

- Prévoyance funéraire • Organisation d'obsèques
- Transfert de corps au funérarium



Dignité  
Funéraire

7J/7

24h/24

8, route d'Auxerre - 10120 St-André les Vergers

(en face l'hôpital des Hauts Clos)

Tél. : 03 25 74 49 31

Habilitation 02.10.073

Nous portons à votre connaissance les décès de :

Madame Hélène CHOURAQUI ל'ה

née Acoca de Poitiers

(soeur de Madame Raquel Margin)

décédée le 11 juillet 2013 à Strasbourg

Les obsèques se sont déroulées en Israël

Madame Jacqueline BENSIMON ל'ה

(maman de Jonathan et Michel et soeur d'Elie Simon, administrateur de la synagogue)

Décédée à Paris le 27 octobre et inhumée à Troyes le 29 octobre

Madame GUEDJ-GOZLAN ל'ה

née Gozlan

(épouse de Francis Guedj et tante de William et Pierre Gozlan)

Ancienne membre du Bnai Brith de Troyes

Les obsèques ont eu lieu le 31 octobre à Nice

Tous les membres  
de  
l'ACI  
présentent  
leurs  
sincères  
condoléances à  
chacune des  
familles.

Monsieur André HOAYON ל'ה

(frère d'Elie Hoayon et de Mme Elbilia)

Décédé à Pantin. Les obsèques ont eu lieu à Troyes le 4 novembre



RACHISYNA3.FR      RACHISYNA3@ME.COM      PAGE 18



*Article paru dans  
« La Presse.ca »*

*Plus d'un million de personnes périrent dans le camp de concentration d'Auschwitz, installé par les nazis dans le sud de la Pologne.*

*Des imams d'une dizaine de pays ont rencontré mardi à la synagogue de Varsovie des survivants de l'Holocauste dans le cadre d'un programme consacré à la mémoire des génocides et à la prévention des crimes contre l'humanité.*

*« Aujourd'hui, nous avons rencontré des gens qui ont enduré l'Holocauste ainsi que les héros qui les ont sauvés au risque de leur vie », a déclaré à l'AFP l'imam Mohamed Magid, président de la Société islamique d'Amérique du Nord (ISNA).*

*Plus de 90 % des 3,3 millions Juifs qui habitaient en Pologne avant la Deuxième Guerre mondiale ont péri sous l'occupation de ce pays par l'Allemagne nazie entre 1939 et 1945.*

*« Les cadavres d'enfants partout dans les rues du ghetto, je ne pourrai jamais oublier cela », a dit aux Imams, Marian Kalwary 83 ans, un Juif polonais rescapé du ghetto de Varsovie alors qu'il était encore un enfant, déclenchant des larmes chez les visiteurs musulmans.*

Sur un total de 24 811 personnes honorées par le mémorial Yad Vashem, érigé en Israël, pour avoir sauvé des Juifs du génocide nazi, figurent près de 6 400 Polonais. Tadeusz Stankiewicz, 83 ans, était l'un d'eux.

À 11 ans, il a risqué sa vie pour aider à sauver un ami juif, Shloma « Jan » Szmulewicz, mort en 2007.

« Vous avez un cœur, non ? Alors, quand quelqu'un essaie de faire du mal à votre ami ou de le tuer, vous vous en servez. Qu'est-ce que vous pouvez faire d'autre en tant qu'être humain ? », a-t-il dit à l'AFP, à la synagogue.

Les chefs religieux originaires de Bosnie, d'Inde, d'Indonésie, de Jordanie, du Maroc, du Niger, des Territoires palestiniens, d'Arabie saoudite, de Turquie et des États-Unis visiteront mercredi le camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau installé par les nazis dans le sud de la Pologne et où plus d'un million de personnes, principalement des Juifs, périrent.

« Je comprends la souffrance des Juifs au siècle dernier et je prie pour que les Juifs et les Palestiniens ne souffrent pas », a déclaré à l'AFP l'Imam Barakat Hasan, de Ramallah.

Un peu plus tôt dans la matinée, le groupe avait visité à Varsovie le nouveau Musée de l'histoire des Juifs de Pologne où une exposition est en cours de préparation sur la coexistence millénaire entre Juifs et Polonais avant l'Holocauste.



LA CARAVANE CULTURELLE  
**LES GRANDES FIGURES  
SÉPHARADES**  
**Exposition - film - débat**

8 jours avec  
la Caravane culturelle du FSJU  
à TROYES

le JUDAÏSME SEFARADE

Du dimanche 1<sup>er</sup> au dimanche 8 décembre 2013  
15 h à 19 h  
à la Synagogue « Rachi »  
5, rue Brunneval Troyes

Exposition Judéo-Andalouse